

## Offre de post-doctorat en sociologie et science politique

La personne recrutée participera à une enquête collective financée par l'appel à projet de recherche « [évaluation préfigurative de la réforme France Travail](#) » de la Dares.

L'équipe est composée de Sophie Dessein, chercheuse au CNAM, et de Lilian Lahieyte, maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord.

La recherche vise à éclairer et à évaluer l'action de la réforme France Travail à l'égard des personnes handicapées et des parents d'enfants en bas-âge, sous l'angle de la notion d' « activation » qu'il s'agira d'interroger. S'appuyant principalement sur les méthodes ethnographiques, elle consiste à se rendre dans une variété d'agences afin d'étudier l'accompagnement proposé à ces deux publics (orientation, parcours, prestations, conditionnalité, accès à l'emploi, etc.) ainsi que la réception de la réforme par ces derniers.

### Informations générales :

Contrat de chercheur·se en post-doctorat, Institut de droit public sciences politiques et sociales (IDPS), Université Sorbonne Paris Nord, sous la responsabilité scientifique de Lilian Lahieyte.

Durée du contrat : 24 mois

Prise de poste souhaitée (négociable) : 1er mars 2025

Rémunération : 3239,40 euros bruts mensuels

Quotité : temps plein

Candidature :

- Contenu du dossier : voir la grille récapitulative annexe
- Date limite d'envoi des dossiers : 24 janvier 2025
- Adresses mails d'envoi des dossiers (envoyer svp aux deux adresses) : [sophie.dessein@lecnam.net](mailto:sophie.dessein@lecnam.net), [lilian.lahieyte@univ-paris13.fr](mailto:lilian.lahieyte@univ-paris13.fr)
- Dates prévisionnelles des entretiens de recrutement : du 10 au 15 février 2025

### Présentation du projet :

Les politiques publiques de l'emploi ont évolué au tournant des années 2000 avec l'avènement d'un État social dit « actif » faisant du placement en emploi l'objectif principal de la politique sociale. Dans ce contexte, l'« activation » apparaît avant tout comme un « mot d'ordre d'action publique » (Breton, Perrier, 2018), servant à mobiliser des agent·es aux intérêts différents. Dans l'objectif affiché de corriger la « passivité » supposée des politiques traditionnelles, il s'agit d' « activer » à la fois les dépenses sociales et les bénéficiaires. Cela peut se traduire par des objectifs d'augmentation du taux d'emploi de populations réputées « éloignées de l'emploi », par une action concertée sur l' « employabilité » des personnes sans emploi, sensée améliorer leurs chances de retour à l'emploi, ou encore par un conditionnement plus strict de l'indemnisation du chômage à des actions attendues de ses bénéficiaires. La notion d' « activation » se charge ainsi de connotations variables, suivant que le placement en emploi soit interprété comme favorisant une « citoyenneté active » ou bien comme traduisant des logiques punitives et stigmatisantes.

La réforme France Travail, portée par la loi pour le Plein emploi du 18 décembre 2023, propose de nouvelles modalités d'activation en agissant sur plusieurs volets. D'une part, en unifiant l'orientation, la contractualisation, et l'accompagnement de différents publics qui, jusqu'alors, étaient inscrits dans des dispositifs et des réseaux partenariaux distincts. D'autre part, en renouvelant les engagements réciproques à l'occasion de la signature du contrat d'engagement unifié, liant l'indemnisation du demandeur d'emploi à des heures d'activité hebdomadaires qu'il s'engage à réaliser, dans une logique de mise au travail qui rappelle celle du *workfare*.

**Cette recherche propose d'ouvrir la boîte noire de l'activation en restituant, à l'aide d'une enquête approfondie, les pratiques et les usages qu'elle recouvre à l'occasion de la réforme France Travail. Il s'agira d'étudier plus spécifiquement l'action de la réforme auprès de deux publics réputés éloignés du marché du travail : les personnes handicapées d'une part, les parents d'enfant en bas-âge sans solution de garde d'autre part.** Ces deux publics font en effet l'objet d'une attention particulière, la loi Plein emploi prévoyant à leur égard des actions spécifiques visant à améliorer leur taux d'emploi, tout en laissant une marge d'appréciation aux conseillères et conseillers de France Travail concernant le contenu du contrat d'engagement ; la loi précise qu' « à leur demande, les personnes rencontrant des difficultés particulières et avérées en raison de leur état de santé, de leur handicap, de leur invalidité ou de leur situation de parent isolé sans solution de garde pour un enfant de moins de douze ans peuvent disposer d'un plan d'action sans durée hebdomadaire d'activité. » (Art. 2).

#### Mission :

Pour saisir ces évolutions, le projet adopte une démarche d'enquête principalement ethnographique, complétée par des analyses statistiques en lien avec les observations menées. Elle a pour particularité d'être menée des deux côtés du guichet. Un premier volet, le plus conséquent, consiste à enquêter au sein d'une variété d'agences France Travail afin de renseigner les pratiques professionnelles en matière de diagnostic, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées et des parents de jeunes enfants. Il a pour but d'interroger certaines conséquences en actes de la réforme et de les replacer dans des logiques plus durables de différenciation des traitements institutionnels. Un deuxième volet vise à rendre compte des rapports entretenus par les destinataires à leur agence d'inscription, aux agents qui y travaillent, et aux droits qui leurs sont ouverts, afin de mieux comprendre le poids du service public de l'emploi dans la construction des trajectoires socioprofessionnelles. Par ailleurs, il s'agira de mener l'ensemble de ces observations sur un temps suffisamment long afin de replacer les renouvellements législatifs et organisationnels dans la perspective plus large et plus stable des effets de domination que produit l'action publique.

#### Plus concrètement, le ou la post-doctorante aura les missions suivantes :

- Monographie d'une agence (à déterminer en fonction du lieu de résidence) : observations du fonctionnement quotidien de l'agence, des réunions, des rendez-vous entre professionnel·les et usager·es ; entretiens avec les professionnel·les ;
- Entretiens répétés avec des usager·es de l'agence enquêtée (suivi longitudinal) ;
- Valorisation de la recherche :
  - Participation à la rédaction du rapport intermédiaire et du rapport final (durant la durée du contrat) ;
  - Participation à la rédaction de publications ;
  - Participation à l'organisation d'une journée d'étude ;
  - Participation à des colloques et séminaires.

Profil recherché :

- Doctorat en sociologie ou en science politique avec une spécialisation en sociologie du travail, de l'action publique ou des politiques sociales ;
- Maîtrise attestée des méthodes d'enquête ethnographiques ;
- Une connaissance du service public de l'emploi et des méthodes quantitatives seront appréciées sans être nécessaires.

Conditions d'emploi et de travail :

Voir la grille récapitulative annexe pour plus de précisions.